

Dossier

La biodiversité est-elle encore naturelle ?

DENIS CHARTIER

Plus de 1 000 chercheurs, responsables politiques et représentants du secteur privé se sont réunis en janvier 2005, au siège de l'Unesco, à l'occasion d'une conférence internationale sur la biodiversité^[1]. L'objectif majeur était d'évaluer les connaissances actuelles, de définir les besoins en termes de recherche et d'expertise scientifique et d'examiner les approches publiques et privées en matière de conservation et de gestion de la biodiversité, le tout dans le but d'enrayer le taux alarmant d'extinction d'espèces vivantes et la destruction de leurs écosystèmes.

La déclaration finale commune à cette conférence a permis de faire état d'un certain consensus sur ce qu'est la biodiversité, ainsi que sur l'urgence des mesures à prendre pour la préserver. Tout le monde s'est en effet accordé sur l'idée que la biodiversité constitue un patrimoine naturel et une ressource vitale pour toute l'humanité ; une source de valeurs esthétiques, spirituelles, culturelles et d'agrément ; un bien qui possède une valeur d'usage directe, soutenant et améliorant des services écologiques dont dépendent les sociétés humaines (comme la pollinisation des plantes cultivées, le maintien de la qualité des eaux et de la fertilité du sol, la séquestration du carbone, la protection contre les pathogènes et les maladies, la résistance des écosystèmes aux perturbations et aux changements environnementaux, etc.). On sait que cette biodiversité subit une érosion irréversible, à cause des activités humaines et dans des proportions 100 fois supérieures au taux naturel moyen^[2]. Ce constat, plus qu'alarmant, confronté aux impacts négatifs des dynamiques économiques et sociales contemporaines, a conduit les participants à demander aux gouvernements, aux décideurs politiques et aux citoyens, un effort majeur « *pour que soient prises les actions nécessaires pour soutenir le développement des connaissances scientifiques ainsi que la conservation et l'utilisation durable et équitable de la biodiversité [et pour] que soit établi un mécanisme international incluant des éléments intergouvernementaux et non gouvernementaux* »^[3].

En appeler à un tel effort, c'est reconnaître que les politiques contemporaines en matière de protection de la biodiversité sont inefficaces ou

Denis Chartier est maître de conférences à l'université d'Orléans.

[1] *La biodiversité : science et gouvernance*, colloque international organisé par l'Unesco, Paris, 24-28 janvier 2005.

[2] *Déclaration de Paris sur la biodiversité*, 2005, www.recherche.gouv.fr/biodiv2005paris/appelparisbiodiv.htm.

[3] *Ibid.*

ne suffisent pas pour ralentir les processus de destruction en cours. Le fait que la France ait été à l'initiative de la conférence est d'ailleurs tout à fait emblématique de la situation. Ce pays, leader en matière de discours écologiques alarmistes, est dans le même temps désigné par Bruxelles comme le plus en retard en Europe en matière d'application du droit communautaire environnemental. Il existe donc un fossé entre une conscience des maux et les politiques sociales et économiques mises en place pour les éradiquer. Mais que faut-il faire ?

Certains disent, comme Wangari Maathai, prix Nobel de la paix 2004 et secrétaire d'État kenyane à l'environnement, que « *la biodiversité est avant tout une affaire de développement*^[4] ». L'amélioration de la qualité de la vie dans les pays du Sud serait ainsi la condition *sine qua non* de la sauvegarde de la biodiversité. D'autres affirment qu'il s'agit avant tout d'une affaire de préservation qui passe par la mise en place d'un réseau de réserves naturelles intégrales et privées à la surface de la planète. D'autres pensent enfin qu'il s'agit principalement d'une question de rupture des sociétés industrielles avancées avec le fameux dualisme nature/culture. En définitive, personne n'a vraiment la solution, mais une chose est sûre, la biodiversité est aujourd'hui une affaire humaine. L'imbrication entre la nature et la culture, entre les humains et les non humains, entre les hommes et les choses, se manifeste en effet dans tous les actes, les écrits et les réflexions touchant à ces questions.

De la déclaration de Paris sur la biodiversité, il transparaît ainsi que la survie d'un ensemble sans cesse croissant d'arbres ou d'animaux, devient de plus en plus subordonnée à l'action humaine, c'est-à-dire aux dispositifs de protection et de prévention élaborés dans le cadre de conventions nationales et internationales. Il existe désormais une prise de conscience qui montre que le dualisme de la nature et de la société se révèle de moins en moins étanche, en ce que les conditions d'existence de l'ours brun, des forêts tropicales ou de l'Antarctique ne seront bientôt guère plus « naturelles », que ne sont à présent naturelles les conditions d'existence des espèces sauvages dans les zoos ou des gènes dans les banques de données génétiques^[5]. La manière dont nous envisageons la protection de la « nature » ou de la biodiversité s'en trouve bien entendu modifiée.

Débattre de ce qui est naturel et de ce qui ne l'est pas, convenir de l'hybridation des choses et des hommes, c'est accepter de repenser les relations des hommes avec la nature en termes d'interrelation, dans le sens où nous sommes aussi liés à un système écologique qui nous maintient en vie. Cela passe par une réflexion analytique concernant les alternatives politiques effectives, le tout en questionnant les pra-

[4] Wangari Maathai, « *C'est une garantie pour notre survie sur le long terme* », interview réalisée par Stéphane Fourcart et Hervé Morin, *Le Monde*, 31 janvier 2005.

[5] Philippe Descola, « *Diversité biologique, diversité culturelle* », *Ethnies*, n° 24-25, 1999, p. 231-234.

tiques et les représentations. Les auteurs de ce dossier s'y emploient, d'un côté en questionnant la notion même de biodiversité, de l'autre en analysant les différentes politiques de sauvegarde de cette dernière et les conditions de leur mise en place. Ils participent ainsi à une œuvre essentielle rendue nécessaire par la dimension contemporaine des problèmes environnementaux : identifier les chemins menant vers un renouveau du politique.

